

“Ce que  
nous  
croyons”

# *Guerre... juste ?*



**EGLISE PROTESTANTE  
UNIE DE FRANCE**

communioŹ luth  rienne et r  form  e

Union  
des   glises  
protestantes  
d'Alsace  
et de Lorraine



uepal

**“Ce que nous croyons”**

## ***Étrange expression***

Parler de « guerre juste » peut sembler curieux et contradictoire : l'expression sonne faux, car la guerre évoque la brutalité et la mort, tandis que la justice renvoie à l'équilibre, au droit, à la limitation de la violence, et donc au respect de la vie. Et pourtant, depuis plus de 2000 ans, juristes, philosophes et théologiens débattent des conditions à remplir pour qu'une guerre puisse être qualifiée de « juste ».

## ***Quand la question se pose***

La notion de « guerre juste » vient des Grecs qui, dès le V<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, s'interrogent à son sujet, et cherchent à déterminer ce qui rend une guerre ou une autre légitime (telle est, par exemple, une guerre défensive). Les premiers chrétiens ne se posent pas la question, car selon eux, la guerre est un mal en soi, inacceptable pour les disciples du Christ. Mais le débat va s'ouvrir lorsque l'Empire romain, appelé à mener des opérations militaires, devient officiellement chrétien. C'est saint Augustin (354-430) qui, le premier, reprendra la question en milieu chrétien, afin de discerner quelles

sont les guerres justes et quelles sont les guerres injustes : son intention est donc de limiter la violence en refusant, au nom de la foi en Christ, d'engager certains types de guerre.

## ***Établir des critères...***

Saint Augustin définit trois critères :

- L'initiative : la guerre doit être décidée par l'autorité souveraine, et non par un groupe privé.
- La finalité : la guerre doit viser la justice et la paix, et non la conquête ou l'enrichissement.
- Les moyens : la manière de mener la guerre doit elle-même être juste ; la vengeance, la cruauté et le pillage sont interdits.

Ces trois critères doivent être remplis en même temps pour qu'une guerre puisse être qualifiée de « juste ».

À la suite de saint Augustin, saint Thomas d'Aquin (1228-1274), puis Luther et Calvin au XVI<sup>e</sup> siècle, reprendront et confirmeront les mêmes critères. Luther précise cependant qu'une guerre civile est injuste lorsqu'un peuple se soulève contre les autorités, et qu'elle n'est juste que lorsqu'elle est défensive ; ceci le conduira à condamner la



*Ville assiégée pendant la guerre des Paysans 1525, Hans Baldung Grien*

guerre des paysans, et à justifier la répression de celle-ci. Mais la principale innovation des réformateurs réside dans leur refus d'une « double morale » fondée sur le statut : la participation aux opérations militaires pour les laïcs, la dispense pour les clercs et les moines ; pour Luther et Calvin, les mêmes commandements s'appliquent à tous les chrétiens.

Le réformateur Zwingli, aumônier militaire, meurt au cours de la bataille de Kappel qui oppose les cantons passés à la Réforme aux cantons qui veulent rester catholiques.

## ***... qui trouvent leurs limites***

Depuis la Réforme, les critères traditionnels de la « guerre juste » ont hélas montré leurs limites : les deux guerres mondiales du XX<sup>e</sup> siècle, qui ont semé la désolation dans des millions de foyers, ont été déclenchées à l'initiative d'autorités souveraines ; toutes les guerres se donnent des objectifs honorables, jamais l'intention de conquête n'est avouée ; et enfin, lorsque la guerre est enclenchée, rien ne peut plus garantir que ses moyens seront « justes » (au contraire, toutes les guerres s'accompagnent de violations des droits de l'homme, de viols et de pillages).

## ***Un moindre mal, un ultime recours ?***

Lors du Concile Vatican II (1961-1965), l'Église catholique a ajouté deux autres critères : le moindre mal et l'ultime recours.

Mais qui pourrait dire que la guerre est un « moindre mal », et par rapport à quoi ? Et même après d'intenses efforts diplomatiques pour éviter la guerre, comment décréter que tout a été tenté, et qu'un engagement militaire est « juste » en tant qu'« ultime recours » ? Ces critères-là aussi semblent bien impuissants à discerner la justice d'une guerre.

## ***La guerre n'est jamais juste, mais parfois nécessaire***

C'est pourquoi l'on a tendance aujourd'hui, parmi les théologiens, à considérer que la guerre n'est jamais juste : elle aura toujours un caractère arbitraire, dévastateur, inhumain, et contraire à la volonté du Dieu de Paix ; mais qu'elle est parfois nécessaire, à cause du péché de l'homme et de son incapacité à établir les conditions d'une véritable paix dans la justice. Cependant, une guerre nécessaire n'est pas juste pour autant : il est totalement contraire à l'Évangile de prétendre « faire de nécessité vertu ».

**Frédéric Rognon**

Professeur de philosophie

Faculté de théologie protestante de Strasbourg



## Un peu de lecture...

Jean Lasserre, *Les chrétiens et la violence*, Éditions Olivétan, 2008

Frédéric Rognon (dir.), *Dire la guerre, penser la paix*, Labor et Fides, 2014

“Ce que  
nous  
croyons”



© iStock : Joel\_Carillet , koto\_feja // UEPAL - EPUdF 2018-05  
Imprimé sur papier sans bois

**Une co-édition proposée par :**

**Union des Églises protestantes  
d'Alsace et de Lorraine**

I bis quai Saint-Thomas  
67081 Strasbourg cedex  
[www.uepal.fr](http://www.uepal.fr)

**Église protestante  
unie de France**

47 rue de Clichy  
75009 Paris  
[www.eglise-protestante-unie.fr](http://www.eglise-protestante-unie.fr)